

FORMULAIRE DE RÉPONSE

Occupation Des Territoires Pour un Québec fort de ses communautés



Instructions

1. Après avoir lu le document de consultation disponible sur le site www.territoires.qc.ca, répondez aux questions de consultation en inscrivant vos réponses dans l'espace prévu.
 2. Une fois complété, acheminez le formulaire par courriel ou par la poste.
 - Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
 - Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8
- Commentaires et information : consultation@territoires.qc.ca ou (819) 293-6825

Coordonnées

(vous devez vous identifier, autrement votre formulaire ne pourra pas être compilé)

Prénom et nom : Isabelle Bordeleau, directrice générale

Adresse : 1, rue Fusey, 3^{ème} étage, Trois-Rivières (Qc) G8T 2T2

Courriel : ibordeleau@forumjeunessemauricie.com

Nom de l'organisation : Forum Jeunesse Mauricie

Prénom et nom : Joanne Blais, coordonnatrice

Adresse : 946 rue St-Paul, local 202, Trois-Rivières (Qc) G9A 1J3

Courriel : info@tcmfm.ca

Nom de l'organisation : Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM)

Prénom et nom : Stéphanie Milot, directrice générale intérimaire

Adresse : 3450, Gene-H.-Kruger, bureau 200, Trois-Rivières (Qc) G9A 4M3

Courriel : stephanie.milot@cresmauricie.ca

Nom de l'organisation : Conseil régional d'économie sociale Mauricie

Prénom et nom : Marie-Denise Prud'Homme, coordonnatrice

Adresse : 3450, Boul. Gene-H.-Kruger, bureau 224, Trois-Rivières (Qc) G9A 4M3

Courriel : md.prudhomme@consortium-mauricie.org

Nom de l'organisation : Consortium en développement social de la Mauricie

Partie I : CONTEXTE ET DÉFIS

Des défis à relever

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 2 du document de consultation « Des défis à relever » aux pages 9 à 14.

Question de consultation

Question 1 :	Est-ce que vous partagez les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires, tels qu'exposés dans le document de consultation?
--------------	--

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Ces grands défis sont effectivement des enjeux incontournables. L'ampleur des défis présentés démontre une fois de plus la pertinence de travailler ensemble à diversifier nos interventions pour assurer le développement durable des territoires. Pour chacun des défis, il faut reconnaître le potentiel des communautés à se prendre en charge afin de répondre aux besoins identifiés sur leur territoire et revitaliser le milieu.

Quant à elle, la **vitalité sociale** amène la **nécessité de repenser notre système de développement économique** pour réduire l'écart entre les riches et les pauvres de la société. La **gouvernance** doit également être repensée dans cette optique d'inclusion et d'acceptation de la diversité (des origines comme des opinions). La population doit se réapproprier ses instances de pouvoir par **l'implication citoyenne**. Le sentiment d'appartenance à son milieu en sera d'autant plus important.

Une place beaucoup plus importante doit être faite à la société civile pour s'assurer de revitaliser le tissu social et économique et développer nos régions en fonction des véritables aspirations de la population. Les entreprises d'économie sociale sont d'excellents lieux pour exercer la participation citoyenne (assemblée générale, conseil d'administration, bénévolat).

En Mauricie, on retrouve des comités locaux de développement social dans chaque territoire de ville et de MRC. Des citoyennes et des citoyens participent à ces comités et peuvent ainsi contribuer à l'épanouissement de leur milieu de vie. Cette façon de travailler maximise le potentiel et le développement individuel et collectif, parce que l'être humain est abordé dans une optique globale plutôt que sectorielle ou problématique. La thématique du territoire est essentielle et permet une autonomisation et une meilleure responsabilisation autour d'enjeux

qui sont communs et qui réfèrent autant à l'individu qu'à la collectivité. Du point de vue régional, ces enjeux sont également mis en commun et permettent une mobilisation autour de sujets et de préoccupations. Cette mobilisation donne plus d'emprise sur des moyens et des solutions touchant la population mauricienne dans son ensemble. Nous croyons que c'est en travaillant ensemble autour de communautés qui nous ressemblent que nous parvenons à vitaliser nos milieux. De ces partenariats, des solutions réalistes et durables émergent.

Notamment, pour assurer la vitalité sociale des milieux, ceux-ci doivent avoir accès à des services de base et de proximité. C'est ce qu'offrent les entreprises d'économie sociale, et ce, dans plusieurs secteurs d'activités. Ces entreprises jouent un rôle important dans l'occupation des territoires en évitant l'exode des familles, mais également en favorisant l'arrivée de nouveaux occupants. C'est le cas, entre autres, des entreprises d'aide domestique qui contribuent au maintien à domicile des personnes âgées. Elles peuvent ainsi recevoir des soins et demeurer dans leur milieu de vie plus longtemps. Les centres de la petite enfance, les marchés locaux et les coopératives de santé en sont également de bons exemples.

En ce qui concerne le développement des nouvelles technologies, il est bien connu qu'il existe une disparité dans l'accès à internet dans les milieux ruraux ou plus éloignés. Pour pallier à ce problème, une entreprise d'économie sociale a été créée en partenariat avec la commission scolaire. Plusieurs communautés rurales ont maintenant accès à un service internet haute vitesse en utilisant la fibre optique. TGV Net est un exemple intéressant d'un développement partenarial avec les organisations du milieu et de la volonté de réduire la facture numérique en Mauricie.

Plusieurs partenaires en Mauricie multiplient les actions pour contrer le décrochage scolaire. Cette problématique préoccupante suscite des collaborations très intéressantes. Dans le but de faire connaître l'économie sociale auprès des 16-35 ans, le CRÉS Mauricie a créé un partenariat avec le Forum Jeunesse Mauricie afin de créer un site internet. Ce site visera la promotion de l'économie sociale chez les jeunes et la diffusion d'outil d'animation pour les intervenantes et intervenants en entrepreneuriat jeunesse. Nous espérons que ce nouvel outil d'information et de promotion unique au Québec saura intéresser des jeunes à l'entrepreneuriat collectif et les incitera à poursuivre leurs études.

Cet aspect inclut également de **repenser l'organisation du travail** en fonction de maximiser la disponibilité des travailleurs et travailleuses pour leurs familles (aménagement d'horaire flexible, télétravail, mentorat, implication citoyenne, conciliation famille-travail-études, équité en emploi, etc.). Des mesures de conciliation travail-études-famille sont nécessaires afin de mieux articuler les temps sociaux tel l'équilibre entre le temps consacré au travail, au bénévolat, à l'implication citoyenne et aux loisirs et à la famille. La conciliation travail-famille n'est pas nécessaire seulement pour les jeunes familles, mais aussi pour les proches-aidants s'occupant de personnes handicapées ou âgées. L'augmentation de l'offre de la semaine de travail de 4 jours pourrait permettre de donner plus de temps aux travailleurs et travailleuses et augmenter les heures disponibles pour les personnes travaillant à temps partiel. En ce sens, la valorisation du partage d'expertise porté par la présence de l'intergénérationnalité sur le marché du travail est une piste d'intervention. Nous croyons également au développement d'une culture entrepreneuriale collective pour assurer la relève d'entreprises privées.

La **transition énergétique et de l'environnement** sont par ailleurs des opportunités à saisir pour le Québec. Nous sommes en possession de technologies et d'expertises d'avant-garde au sein de plusieurs domaines d'avenir tel l'hydrogène, l'efficacité énergétique et plusieurs autres types d'énergies propres. Nous devons être proactifs et devenir des leaders dans le développement des technologies associées aux énergies vertes. Ces solutions québécoises doivent devenir une source de richesse collective. Nous croyons au rôle de l'économie sociale dans la recherche et le développement de nouveaux créneaux (éoliens, biomasse, biocarburant, gestion des matières résiduelles). De cette façon, nous favoriserons une meilleure prise en charge collective de nos ressources. Ainsi, les retombées économiques seront aux bénéfiques des communautés (création d'emplois, contrer la hausse des coûts, etc.). Le Québec pourrait se positionner même mondialement dans ce secteur en misant sur l'économie sociale comme modèle d'affaires. Comme nous l'avons fait il y a plus de quarante ans avec l'hydroélectricité. En matière de développement durable, tous les gestes comptent. Pensons également aux transports verts, projets d'éco construction, achat local et solidaire, etc. Il est également important de mettre en valeur les réalisations du développement social qui sont des actions qui s'inscrivent dans des démarches de développement durable, tel que le transport collectif rural, la récupération de matériel scolaire, etc.

La **baisse démographique** est évidemment un enjeu de taille auquel nous ne sommes pas les seuls à être confrontés. Il faudra tenter de garder plus longtemps les personnes expérimentées sur le marché du travail et surtout s'assurer qu'elles puissent transmettre leur expertise à la relève. L'apport des personnes âgées doit être reconnu et valorisé. Enfin, le vieillissement peut amener des situations dramatiques pour les personnes âgées aux prises avec l'isolement. Il faut, dès à présent, travailler à maximiser les échanges intergénérationnels et intégrer les personnes âgées dans un rôle social actif, à la mesure de leurs intérêts et de leurs possibilités. L'ensemble de la communauté en sortira gagnant. L'économie sociale et l'action communautaire sont des acteurs majeurs à reconnaître et à soutenir afin de favoriser le maintien des populations dans leur milieu. Ils permettent de développer des entreprises collectives ancrées dans leur milieu et offrent un milieu de stage, de travail stimulant ou d'implication citoyenne pour les jeunes de 16-35 ans. Pensons aux entreprises d'économie sociale en aide domestique, centres de la petite enfance (CPE), logements collectifs adaptés, transports collectifs, coopératives funéraires, achat local et solidaire, etc. Nous croyons qu'en maintenant nos personnes âgées dans nos milieux de cette façon, ils seront un moteur de développement et contribueront à la richesse des communautés.

Des acquis à considérer

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 3 du document de consultation « Des acquis à considérer » à la page 15.

Questions de consultation

Question 2a :	Dans l'ensemble des acquis qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants?
Question 2b :	Quels autres acquis devraient aussi être reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Question 2a :

Une longue tradition dans l'action collective, dans la coopération et dans l'économie sociale. Les québécois possèdent un désir d'entreprendre inférieur à la moyenne selon un sondage effectué par la Fondation de l'entrepreneurship. La Mauricie est encore plus touchée par cette situation. C'est pourquoi le milieu de l'économie sociale travaille à développer une culture entrepreneuriale, autant chez les jeunes que chez les moins jeunes. À titre d'exemple, de nombreuses entreprises familiales changeront bientôt de main et plusieurs entrepreneurs n'ont pas de relève identifiée. La formule coopérative devient parfois une solution tout appropriée pour poursuivre les activités d'affaires.

Proposer des modèles d'affaires différents aux jeunes peut stimuler chez eux le désir d'entreprendre. Les modèles coopératifs et sociaux d'entrepreneuriat rejoignent souvent davantage les valeurs des jeunes de la génération X et Y.

Un portrait des entreprises d'économie sociale en Mauricie réalisé en 2008 démontre l'apport de ces entreprises au développement économique et social de la région. Quelques données :

- Un chiffre d'affaires de 100 millions \$
- 2 500 emplois, dont 14 % sont des emplois pour les personnes éloignées du marché du travail. La moyenne est de 20 travailleurs et travailleuses par entreprise.
- 65 % des entreprises sont en activité depuis 15 ans et plus.
- Les femmes occupent 65 % des postes de direction et 78 % des postes réguliers.

En 2010, on évalue à plus de 215 le nombre d'entreprises d'économie sociale en Mauricie. Les entreprises collectives sont porteuses de principes structurants (finalité sociale, autonomie de gestion, gestion démocratique, participation citoyenne, redistribution des profits, création d'emploi).

Un immense potentiel en vent, en soleil et en eaux douces. Si l'exploitation de ces ressources naturelles est effectuée en respect des droits ancestraux des autochtones et des droits des populations rurales locales et qu'ils mettent à contribution ces mêmes populations, elles sont des sources de richesse collective importantes. Par ailleurs, des entreprises québécoises possèdent une expertise enviable sur l'exploitation de ces ressources (Marmen, Hydro-Québec, etc.) et peuvent être mises à contribution. Grâce à la grande concentration des forêts et des cours d'eau, la Mauricie a un fort potentiel de développement des secteurs des loisirs et de tourisme, de la foresterie et de l'agriculture.

Les chantiers entrepris pour expérimenter et entrevoir des perspectives d'avenir (ex : les laboratoires ruraux). Au Québec, les laboratoires ruraux sont orientés dans les secteurs de la foresterie durable, de l'agroforesterie, de l'agriculture, de l'énergie, de la mise en marché des produits et des services et en développement de nouvelles entreprises. En Mauricie, un projet de coopérative de développement d'artisanat en milieu autochtone fait l'objet d'un laboratoire rural et d'une recherche partenariale. Nous espérons ainsi transmettre les savoirs et expérimentations de ce projet aux autres communautés autochtones du Québec. Il s'agit d'un bel exemple de développement économique qui respecte la vitalité sociale du milieu.

Le principe de consommation responsable (achat local et solidaire, commerce équitable, biologique, agriculture soutenue par la communauté) reçoit de plus en plus l'appui des populations. En Mauricie, le développement d'entreprises d'économie sociale en alimentation locale est en forte expansion. Ces entreprises constituent déjà des modèles inspirants pour les autres collectivités. C'est le cas de l'Écomarché.ca qui s'est inspiré des expériences en Estrie et dans Lanaudière et qui maintenant essaime jusqu'à Québec.

L'intérêt de tels programmes est que les résultats des expérimentations sont étroitement liés à la communauté dans laquelle elles se sont déroulées. Elles sont donc plus susceptibles d'être adaptées et efficaces. De plus, parce qu'elles sont documentées, elles sont facilement exportables et adaptables par d'autres communautés.

Un système social développé et plus égalitaire comparativement à celui de ses voisins, qui contribue probablement à absorber de façon plus efficace les effets néfastes de la crise économique. Les entreprises d'économie sociale ont su démontrer au cours des années que l'entrepreneuriat collectif est mieux outillé pour affronter les temps de crise économique. Tout le mouvement coopératif en est la preuve, et ce, depuis plus de cent ans. Ce développement solidaire, basé sur la coopération, le partage et l'égalité fait partie de notre patrimoine et de notre culture.

Cependant, malgré une force humaine importante, le système social est fragile, car peu financé de façon récurrente. Les services de l'État de plus en plus ténus dans ce domaine exercent une pression importante sur les organismes communautaires. Par exemple, la crise économique a eu un impact considérable sur les organismes qui travaillent avec les gens en situation d'extrême pauvreté. En Mauricie, certaines organisations de distribution alimentaire ont vu leur clientèle doubler en 2009. L'alourdissement des problèmes vécus par les gens démunis est également vécu quotidiennement par plusieurs au Québec. Il faut donc poursuivre nos actions afin d'assurer une sécurité alimentaire pour tous, développer de nouvelles façons d'offrir des logements et poursuivre nos actions pour offrir du transport

collectif sur l'ensemble du territoire, tout particulièrement dans les communautés plus isolées. Le Consortium en développement social travaille sur ces aspects dans un esprit de partenariat sur l'ensemble du territoire de la Mauricie.

Question 2b :

Le gouvernement québécois a développé des modèles de financement adapté aux régions, soit les ententes spécifiques. Ces ententes permettent de mettre en place des actions structurantes pour les milieux, tant locaux que régionaux. Elles favorisent l'approche concertée, la complémentarité des ressources et une meilleure compréhension des réalités territoriales. Cette approche doit se poursuivre dans les prochaines années.

Le financement et les moyens donnés par les pactes ruraux sont aussi un acquis intéressant qui permet de développer des projets modulés sur la réalité des milieux.

Le Québec dispose de nombreux centres de recherche de pointe dans des domaines d'expertise variés. Nous devons miser sur cette expertise pour devenir des leaders et exporter la technologie développée chez nous. (Hydrogène, efficacité énergétique, simulateurs de navigation et aériens, nanotechnologie, métaux légers, etc.). La recherche et le développement en économie sociale et l'action communautaire doivent être soutenues de façon à systématiser, documenter et alimenter la pratique. La rentabilité sociale des entreprises d'économie sociale comme indicateur d'une rentabilité économique collective doit être mieux reconnue. Les entreprises d'économie sociale et l'action communautaire contribuent à la lutte à la pauvreté, à l'insertion en emploi, au maintien à domicile, au maintien de services ou de produits de proximité, au développement durable, etc. Les programmes de soutien doivent donc être maintenus, bonifiés et disponibles sur chacun des territoires. Finalement, l'achat local et solidaire doit être soutenu par des politiques publiques.

Une interdépendance à valoriser

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 4 du document de consultation « Une interdépendance à valoriser » aux pages 16 à 18.

Questions de consultation

Question 3a :	Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux?
Question 3b :	Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Question 3a : Il est essentiel de mettre fin aux tensions entre métropole, régions, urbain, rural. Les milieux ruraux et urbains d'une même région doivent travailler en étroite collaboration. Pour ce faire, il faut éliminer les partisaneries politiques du développement et se tourner vers les personnes les plus concernées, soit les citoyennes et citoyens. La société civile doit donc jouer un rôle important dans la complémentarité des territoires. Les organisations autonomes régionales, tel le Forum Jeunesse Mauricie, la TCMFM, le Consortium en développement social et le CRÉS, jouent un rôle important dans l'harmonisation des interventions et le développement d'actions concertées.

Revoir le modèle de développement économique dominant selon lequel la vitalité de la métropole amène invariablement la prospérité des régions. La diversification des modèles de développement économique (privé, public, économie sociale) contribue à l'essor des territoires. Les leviers de développement doivent être décentralisés et déconcentrés afin de permettre un ajustement des programmes et mesures selon les spécificités des régions. Cependant, cette décentralisation doit s'accompagner des ressources nécessaires et de l'expertise pertinente. Par ailleurs, les ressources naturelles devraient être transformées le plus près possible de leur lieu d'extraction afin que les régions productrices puissent tirer des profits plus importants de leurs ressources naturelles. La décentralisation des ressources vers les communautés permet aux populations de prendre en charge les besoins identifiés sur leur territoire. Également, la mise en place d'un système de transport rapide entre les régions permettrait une plus grande occupation du territoire en favorisant la circulation de la main-d'œuvre et des ressources sur une portion beaucoup plus grande du territoire québécois.

De plus, les médias locaux et communautaires des régions devraient être considérés comme des services essentiels assurant la circulation de l'information locale et permettant aux communautés d'être partie prenante de leur développement. Les médias doivent offrir une diversité de modèles de développement et proposer des modèles locaux à leur auditoire. Ils

doivent être des éléments clés dans la prise en charge d'une communauté en étant des relayeurs d'information crédibles et branchés sur leur milieu.

La géomatique peut être utilisée pour caractériser les milieux selon leurs forces et leurs faiblesses. Cette caractérisation permettrait de cibler les pistes de développement en fonction des forces identifiées et d'avoir une vision globale et surtout complémentaire du développement d'une région. Chaque territoire ainsi caractérisé peut orienter son développement de façon constructive, concertée et intégrée. Une telle caractérisation à l'échelle du Québec permettrait véritablement de travailler à accentuer la complémentarité urbaine-rurale.

Question 3b :

Il faut maximiser les occasions de rencontres entre les différentes cultures formant la nation québécoise. Il faut également réhabiliter l'histoire que nous avons faite des peuples autochtones et informer la population sur les enjeux propres à ces peuples permettant d'être facilitant dans le cadre de leurs revendications pour plus d'autonomie. De plus, des modèles variés doivent nous être proposés dans les médias de masse tant au niveau de l'origine ethnique, de l'apparence physique, du milieu duquel les gens proviennent, etc. La force d'une communauté est dans sa diversité et sa mixité. Nous devons favoriser un développement qui fait fi des classes sociales et qui permet à tous et à toutes, pauvres ou riches, hommes ou femmes et provenant de toutes cultures, de se développer pleinement selon son potentiel.

Partie II : orientations et propositions

Une vision et des principes à partager

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 5 du document de consultation « Une vision et des principes à partager » et à la section 6 « Des leviers pour faire la différence » aux pages 20 à 23.

Questions de consultation

Question 4a :	Êtes-vous en accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires?
Question 4b :	Quels sont les aspects qui méritent d'être renforcés et dans quels sens?
Question 4c :	La dénomination occupation des territoires soulève beaucoup de questionnement et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement? Quelle serait votre proposition?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Question 4a :

Par équité pour les générations futures, tout futur modèle de développement doit se baser sur les principes du développement durable. Il doit également être endogène afin de s'enraciner harmonieusement dans son milieu et être durable dans le temps. L'impact environnemental, social, intergénérationnel et économique doit être évalué avant d'aller de l'avant. Les différentes stratégies de développement des territoires doivent être complémentaires (développement social, revitalisation territoriale, économie sociale, développement communautaire, développement économique communautaire...) les uns avec les autres afin d'assurer un développement durable. Au même titre, l'égalité entre les femmes et les hommes devrait faire partie intégrante de ces principes de développement durable.

Question 4b :

L'ancrage culturel doit être renforcé par la promotion et l'intensification de la participation citoyenne. Cette dernière accentue le sentiment d'appartenance à sa communauté, à sa région et forme des citoyens et citoyennes aptes à se prononcer et à s'impliquer pour des causes collectives essentielles à la vitalité des milieux de vie. La place de la communauté dans le développement des régions est primordial, tant chez les québécois de souche que chez les québécois d'origine immigrante ou que chez les peuples autochtones. La diversification des outils offerts est aussi essentielle. Offrir une seule voie de développement pour l'ensemble des

communautés équivaut à nier leurs différences fondamentales (bien que ces dernières ne soient pas nécessairement incompatibles).

L'aménagement du territoire doit également être repensé pour permettre aux plus démunis d'avoir accès à des logements sociaux et à une desserte minimale de services appropriés, et ce, dans un esprit de mixité du tissu social. Un système de transport collectif adéquat favorise la mobilité des personnes qui sont dorénavant en mesure d'occuper un emploi, de poursuivre des études ou tout simplement d'obtenir des services en plus d'offrir une solution ayant un grand impact sur l'environnement. Le travail et l'impact des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale doivent également être reconnus et soutenus (par exemple, indexation des programmes). Le développement, au delà de la connotation économique habituelle, doit aussi être évalué en fonction de l'aspect social et de la qualité de vie qu'il procure à la population. En ce sens, le rôle joué par l'économie sociale doit être reconnu comme un levier économique viable et durable. De plus, une culture entrepreneuriale doit être développée avec la complémentarité des modèles privés, publics et collectifs afin de répondre aux besoins en entreprise des territoires. La culture entrepreneuriale doit être soutenue par la présence et la disponibilité des ressources humaines et financières dans chacun des territoires régionaux et locaux. Il faut également reconnaître la place des femmes et des jeunes dans les sphères décisionnelles et la relève entrepreneuriale. Finalement, les responsabilités en matière de développement durable doivent être partagées avec les secteurs privé, public et social.

Question 4c : Développement optimal du potentiel des communautés

Concernant la dénomination « occupation du territoire », nous croyons que le terme développement optimal du potentiel des communautés serait davantage rassembleur et incitatif à l'action collective. Le désir de travailler avec les communautés autochtones est également à considérer dans le choix de la dénomination. Considérant que l'occupation des territoires a fait l'objet de plusieurs confrontations avec les communautés autochtones, nous croyons plus respectueux de ne pas utiliser cette dénomination.

Les propositions

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 7 du document de consultation « Les propositions » aux pages 24 à 28.

Questions de consultation

Pour chacune des grandes orientations, des propositions sont soumises :

Question 5a :	Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées?
Question 5b :	Quelle proposition est selon vous la plus importante?
Question 5c :	À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager? Que peut-elle faire de plus, <u>ou différemment</u> , pour contribuer?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Question 5a :

Le développement économique est actuellement aux prises avec un système financier déconnecté de la réalité. Les spéculateurs et les paradis fiscaux ne doivent plus être favorisés pour ainsi protéger les économies locales de leurs influences malsaines. La tendance actuelle à la globalisation de l'économie mondiale engendre des déséquilibres importants entre les plus riches qui contrôlent les leviers financiers et politiques et les plus pauvres. L'appropriation par la population des leviers de développement est une bonne façon de limiter ces influences.

Question 5b :

Les propositions portant sur la communauté et la subsidiarité semblent les plus importantes et permettrait une véritable prise en charge du développement par les collectivités locales. Un développement basé sur ces deux principes risque moins d'engendrer des effets pervers pour la population. (pillage des ressources, départs sauvages des compagnies laissant des terrains lourdement contaminés, etc.)

Question 5c :

Le Forum Jeunesse Mauricie : Nous travaillons déjà à stimuler l'implication citoyenne des jeunes. Nos initiatives donnent des résultats intéressants et doivent être maintenus. Une plus grande ouverture des institutions en place permettra de former et d'intégrer, au sein de leurs instances, une relève compétente et intéressée. Par ailleurs, les fonds d'investissement décentralisés tels le Fonds de développement régional et le Fonds régional d'investissement jeunesse sont d'excellents exemples de mesures décentralisées, adaptées à chacune des régions et qui sont administrées en région selon leurs propres critères d'attribution. Il est

clair que de tels leviers sont essentiels à l'innovation et au développement de projets adaptés.

Le Consortium en développement social de la Mauricie : Depuis maintenant 10 ans que le Consortium travaille en collaboration avec plus de 200 partenaires du développement en Mauricie. Soutenu par une entente spécifique signée entre la Conférence régionale des élus de la Mauricie, l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, Emploi-Québec Mauricie, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ainsi que Centraide-Mauricie. Ce partenariat nous permet de travailler de concert avec les 3 MRC, les deux villes et l'agglomération du territoire par le biais de comités territoriaux. Pour nous, le territoire est au centre de notre travail et de ces comités, se dégagent de nombreux projets tels que la création de corporations de transport collectifs ruraux, d'une radio communautaire, de logements pour personnes âgées, de recyclage de matériel scolaire, etc. En partenariat étroit avec les partenaires locaux et régionaux, nous travaillons activement à la participation citoyenne, notamment en prenant en charge les suites d'un Forum citoyen qui a eu lieu dans notre région en 2008 et qui se traduit par la création d'un jeu touchant des sujets tels que le décrochage, l'engagement social, l'environnement, etc. Nous nous penchons également à faire le portrait de l'habitation dans notre région dans un souci de respect des différences territoriales. Aussi, nous nous penchons sur des enjeux tels que la sécurité alimentaire et le transport collectif interterritorial.

Nous poursuivrons donc nos actions et travaillons à nous arrimer et à travailler de façon plus étroite avec les partenaires des milieux politique et économique. Nous croyons que c'est par le potentiel humain que nous développerons nos communautés dans son ensemble.

La Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM) : En tant que regroupement régional féministe, la TCMFM porte la voix des femmes de la Mauricie ainsi que leurs préoccupations. Les femmes demeurent les plus touchées par les problématiques liées à la pauvreté et la violence, c'est pourquoi il est plus que nécessaire d'intégrer une vision égalitaire à toutes actions menées dans le cadre du développement de nos territoires. L'analyse différenciée selon les sexes (ADS) est un outil incontournable dans ce sens, ainsi que le maintien et l'augmentation du financement des groupes communautaires et de femmes travaillant à atténuer les effets néfastes engendrés par le développement inégalitaire et la pauvreté. La concertation des groupes membres est au centre des actions de la TCMFM ainsi que la concertation et la collaboration avec les partenaires et alliés. Le développement harmonieux et égalitaire de la région est au cœur des préoccupations de la TCMFM ainsi que l'accès universel aux services en matière d'emploi, d'entrepreneuriat, de formation, de santé et de services sociaux, entre autres. Une participation citoyenne accentuée des femmes dans le développement local et régional, ainsi qu'une augmentation de leur nombre au sein des instances de décisions peuvent, nous le croyons, accroître la prise en compte de leurs besoins et intérêts spécifiques.

Le Conseil régional d'économie sociale Mauricie : Le CRÉS Mauricie exerce un rôle de concertation en économie sociale depuis bientôt 14 ans. En faisant la promotion des entreprises d'économie sociale et de ce modèle économique, nous tentons de maximiser le développement de notre région. Depuis les trois dernières années, le CRÉS travaille à sensibiliser entre autres les élus locaux à l'apport de l'économie sociale pour leur milieu. Nous croyons que l'économie sociale est une solution pour contrer l'exode, la dévitalisation des

communautés et la décroissance économique. Comme les élus jouent un rôle important dans les organisations liées au développement local (CLD, CRÉ), ils doivent mieux connaître l'entrepreneuriat collectif afin de faire des choix plus éclairés.

Nous amorcerons au cours des prochains mois une démarche d'information et de sensibilisation auprès de différentes organisations afin de promouvoir la mise en place de politique d'achat en économie sociale.

La création d'un site internet dédié à la promotion de l'économie sociale chez les jeunes de 16 à 35 ans permettra de faire connaître les leaders de la région et d'informer les jeunes sur ce modèle d'affaires. Nous souhaitons ainsi toucher les jeunes et les intéresser à l'économie sociale, que ce soit à titre de futur promoteur, de stagiaire, travailleur ou bénévole.

Commentaires et réflexions supplémentaires

(Inscrivez vos commentaires et réflexions supplémentaires dans la section encadrée)

Commentaires et réflexions :

Contexte pour la production de cet avis

Les quatre organismes identifiés au début ont choisi de se concerter pour remettre collectivement cet avis qui regroupe l'ensemble de nos préoccupations sur l'occupation dynamique du territoire. En effet, plusieurs de nos actions à l'échelle régionale se font déjà de façon concertée et les enjeux auxquels nous nous attaquons originent souvent de causes touchant sans discrimination à nos clientèles particulières. Notre travail concerté permet d'éviter les dédoublements et de maximiser les retombées de nos actions en bénéficiant de la vision et de l'expertise de chacun. En travaillant en complémentarité, nous maximisons les retombées de nos actions. Ceci constitue une richesse importante pour notre région. Nos organisations sont également portées par des valeurs communes telles l'égalité entre les femmes et les hommes, la valorisation de la participation citoyenne, la gestion participative, la solidarité, la justice sociale, le respect des différences, la reconnaissance du potentiel des individus et des communautés pour un développement économique et social endogène. Les positions émises dans cet avis sont donc issues d'une vision consensuelle de nos organisations sur les enjeux de l'occupation du territoire.

Merci d'avoir contribué à cette consultation

Pour acheminer votre formulaire :

- Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
- Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8

Commentaires et information :

Site Internet : www.territoires.qc.ca
Courriel : consultation@territoires.qc.ca
Téléphone : (819) 293-6825

Demeurez informé des suites de la démarche en vous abonnant à notre fil de nouvelles en [cliquant ici](#).